

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du 14 mai 2020
Heure 14 h
Lieu CHACUN CHEZ-SOI (RÉUNION ZOOM)

PRÉSENCES – La présence de 164 personnes a été enregistrée.

OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 13.

L'ORDRE DU JOUR

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Informations
3. Votation à distance
4. Négociations
5. Questions diverses

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Carine Blais propose *Philippe de Grosbois*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

Philippe de Grosbois présente les directives à suivre afin de faciliter les échanges au cours de cette assemblée à distance.

2. INFORMATIONS

Session automne 2020.

Sur la base de la rencontre de jeudi dernier où des membres ont exprimé leurs préoccupations quant à la tenue probable d'une session à distance à l'automne 2020, et des échos d'une rencontre en ARCD, Philippe de Grosbois présente quelques-uns des éléments problématiques qui préoccupent les enseignant.e.s. Cela fait partie des dossiers prioritaires suivis par l'exécutif du SPECA.

3. VOTATION À DISTANCE

Thomas Dussert présente les circonstances qui amènent l'exécutif à recommander de voter et de prendre des décisions au cours de la présente séance : l'exécutif n'est pas à l'aise de prendre d'importantes décisions d'orientations quant aux négociations en cours sans donner voix aux membres du SPECA, et cela même si pose divers problèmes se posent – entre autres car la tenue de votes à distance n'est pas prévue par nos règlements. De plus, une procédure de vote à distance poser une série d'enjeux logistiques et, pour l'instant, nous ne sommes pas outillés pour tenir un vote secret. Alors, pour faire un pas dans le sens de s'approprier ce mode de décision à distance, l'exécutif préfère que les votes pris aujourd'hui, via une procédure bien imparfaite, n'aient pas le caractère formel habituel, et ce même s'ils seront considérés comme des mandats de la part de l'exécutif. Ces décisions pourraient être ratifiées rétroactivement, si cela s'avérait toujours pertinent.

Recommandation 33

Considérant que les Règlements du SPECA ne prévoient pas la tenue d'une assemblée à travers une plateforme numérique ou autrement qu'en présence physique et qu'il s'agit d'une pratique inusitée;

Considérant les risques de problèmes techniques;

Considérant toutefois que l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 26 avril 2020, permet *que toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;*

Considérant que certaines décisions, notamment celles entourant la négociation, ne peuvent être reportées sur une longue période et que l'assemblée générale doit être entendue sur ces sujets;

Il est proposé :

- Que cette assemblée générale soit tenue à des fins consultatives, avec le plus de garanties procédurales possible dans les circonstances.
- Que, lorsque l'assemblée générale pourra à nouveau réunir les membres en personne, celle-ci ratifie rétroactivement les décisions prises si cela s'avère pertinent.

Proposée par Alain Forget
Appuyée par Sonia Bourgeois
Adoptée à la majorité

4. NÉGOCIATIONS

Laurence Daigneault Desrosiers présente l'état de la négociation en cours et rappelle que l'exercice de priorisation thématique des demandes n'était pas terminé quand la pandémie a frappé – seules les deux premières vagues de consultation des AG avaient été réalisées. Or, avec un gouvernement qui se dit pressé de régler, la FNEEQ nous demande aujourd'hui de nous prononcer sur un projet de priorisation des demandes afin de pouvoir suivre le rythme accéléré de cette négociation.

Laurence Daigneault Desrosiers présente le projet de priorisation et le commente. Elle observe un bel équilibre entre des demandes couteuses (échelle salariale, demandes pour la formation continue et pour la tâche) et d'autres qui le sont moins. Elle souligne de plus que les demandes pour améliorer les conditions des chargé.e.s de cours à la formation continue sont actuellement portées par le CCSPP (Comité de coordination des secteurs public et parapublic) et donc l'ensemble de la CSN, ce qui est fort encourageant.

Recommandation 34

- Que l'assemblée générale du SPECA fasse sienne les demandes prioritaires, telles que soumises à la consultation.
- Que ces demandes prioritaires n'incluent pas des ressources pour le nouveau mandat à confier au CCT sur les paramètres du calcul de la CI.
- Que l'assemblée générale du SPECA déplore l'empressement du gouvernement à régler les négociations en période de crise, nuisant ainsi à nos capacités de mobilisation et de délibération collectives.

Proposée par Caroline Leduc
Appuyée par Isabelle Champagne
Adoptée à la majorité

5. QUESTIONS DIVERSES

Des discussions ont lieu quant à la tenue probable d'une session à distance à l'automne 2020 et de nombreuses préoccupations sont exprimées.

Brusquement interrompue par la fermeture de la salle Zoom, l'assemblée est levée à 15 h 45.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire